

À PROPOS DES INSIGNES DE DIGNITÉ DE L'ÉTRURIE MÉRIDIONALE: RÉFLEXIONS SUR LA SOIT-DISANT ORIGINE ÉTRUSQUE DES INSIGNES ROMAINS DU POUVOIR

DU FAISCEAU ROMAIN AU FAISCEAU ÉTRUSQUE: UN ÉTAT DES SOURCES ICONOGRAPHIQUES

Le faisceau-bipenne de la 'tomba del Littore' à Vetulonia est la seule occurrence dont nous disposons en tant que *realia*, le soi-disant faisceau de Spina étant en fait un faisceau de broches.¹ Malheureusement l'insigne vétulonien n'est pas un faisceau de licteur, ce que confirment les 56 documents étrusques présentant de véritables *fascēs*, sans parler des doutes existant quant aux conditions de sa découverte par Isidoro Falchi le 30 avril 1897. Il convient de signaler immédiatement les limites présentées par ce corpus. Nous les envisagerons sous quatre paramètres, chronologique, géographique, morphologique et contextuel.

1) Nos sources sont regroupées inégalement sur deux périodes. Les représentations les plus anciennes remontent au premier quart du v^{ème} siècle av. J.-C. Au nombre de huit, elles ne représentent que 14% du total. On remarque le hiatus considérable qui les sépare de l'insigne de Vetulonia, daté de 630 av. J.-C., mais également du second groupe d'images qui s'inscrit entre la seconde moitié du iv^{ème} siècle av. J.-C. et le i^{er} siècle av. J.-C.

2) Géographiquement, l'imagerie du premier groupe chronologique est très homogène, puisqu'il s'agit de reliefs ornant les cippes funéraires de *principes* clusiniens. Pour le second groupe, nous pouvons distinguer deux zones géographiques, les mêmes que pour les *δίφοροι ὀκλαδίοι*: la région de Tarquinia-Vulci, soit 29% de l'ensemble des sources et la région de Volterra, soit 50%. On remarquera que les supports sont très majoritairement des sarcophages pour Tarquinia, des urnes cinéraires pour Volterra. La seule exception à ces regroupements est un cippe en marbre tardif, provenant de la région de Fiesole-Florence.² Nous remarquons que Vetulonia, cité étrusque promue au rang de capitale du faisceau par Silius Italicus, ne nous fournit plus aucune représentation de cet insigne sous quelle que forme que ce soit.

3) Morphologiquement, nous commencerons par rappeler que tous ces insignes sont sans hache. Les faisceaux clusiniens se distinguent des autres et ce, même s'ils ne sont pas tout à fait homogènes dans leur aspect. La plupart de nos sources présentent deux baguettes accolées (6 représentations sur 8), ce qui amène Thomas Schäfer à les comparer avec des faisceaux de licteurs sacrés romains. Cette interpré-

Cet article reprend les conclusions d'un chapitre de notre thèse '*Principes Etruriae*': recherches sur les représentations et la nature du pouvoir en Étrurie (vii^{ème}-i^{er} siècle av. J.-C.) soutenue le 24 novembre 2000 à L'Université de Nantes. La question des faisceaux de licteurs qui est au centre de cette communication, a fait l'objet d'une récente publication dont nous avons pris connaissance trop tard pour en intégrer les conclusions dans la présente étude (E. TASSI SCANDONE, *Verghe, scuri e fasci littori in Etruria. Contributi allo studio degli 'Insignia Imperii'*, Pisa-Roma 2001).

1. Lors d'une récente exposition sur Spina à Ferrare, fut présenté un soit-disant faisceau en fer provenant de la tombe 128 de Spina et daté de 480-470 av. J.-C. (Museo Archeologico de Ferrare, n° 30318). Ils'agit de six fragments très mal conservés de tubes de section circulaire ou carrée, l'ensemble mesurant au moins cm. 36,5. L'objet a été retrouvé à droite du corps du défunt. Lors de notre passage à Ferrare pour visiter cette exposition, nous avons pris acte de cette identification défendue par Luigi Malnati, qui cependant nous a laissé dubitatif (voir L. MALNATI, *Le istituzioni politiche e religiose a Spina e nell'Etruria padana*, dans *Spina. Storia di una città tra Greci ed Etruschi*, Catalogue d'exposition (Ferrare 1993-94), Ferrara 1993, p. 155, fig. 125). Nous pensons qu'il s'agit beaucoup plus sûrement des restes d'un faisceau de broches semblable à celui que l'on peut voir dans la 'tomba dei Rilievi' à Caere, d'une cinquantaine d'année postérieure (voir la très pertinente analyse de H. Blanck et G. Proietti, dans H. BLANCK, G. PROIETTI, *La tomba dei Rilievi di Cerveteri*, Roma 1986, p. 32). On remarquera le même système de fixation transversale des broches que sur le pseudo-faisceau de Spina. La seule différence majeure réside dans le nombre de broches, sept à Caere au lieu de six à Ferrare. On soulignera le fait que Luigi Malnati interprète l'objet de l'hypogée cérique comme étant un faisceau de licteur. Un an après, en visitant à nouveau le Museo Archeologico de Ferrare, où cet objet se trouve conservé, nous avons remarqué que l'étiquette ne mentionnait plus l'attribution fantaisiste de Luigi Malnati, le faisceau de licteur de Spina étant redevenu un simple faisceau de broches. Malheureusement le mal est fait, puisque nous avons trouvé, au hasard de nos lectures, des références au 'faisceau' de Spina (voir très récemment D. BRIQUEL, *Aspetti politici*, dans *Spina e il delta padano. Riflessioni sul catalogo e sulla mostra ferrarese*, Roma 1997, pp. 41-52).

2. Il s'agit d'un monument provenant de San Martino alla Palma, conservé dans la Collection Lotaringhi della Stufa à Florence, dont la datation est incertaine. Giulio Buonamici le date du i^{er} siècle av. J.-C. (voir G. BUONAMICI, *Il cippo scolpito ed iscritto di S. Martino alla Palma presso Firenze*, *CIB*, 16, dans *StEtr* IV, 1930, p. 279) et Thomas Schäfer du ii^{ème} siècle av. J.-C. (voir T. SCHÄFER, 'Imperii insignia, sella curulis' und 'fascēs'. *Zur Repräsentation römischer Magistrate*. Mainz am Rhein 1989, pp. 198 et 204, pl. 120, 4).

tation séduisante ne tient pas, dans la mesure où, sur les deux autres cippes, il y a trois, voire quatre, baguettes représentées.³ Cette différence fait donc apparaître deux approches stylistiques différentes. La représentation schématique du faisceau par deux *uirgae* accolées s'explique certainement par la difficulté que présente l'exécution de détails précis dans la *pietra fetida*, matériau de prédilection des lapicides clusiniens, ce qu'atteste le caractère peu lisible des deux autres faisceaux, dont il semble qu'on ait voulu rendre avec plus de finesse le véritable aspect.⁴ C'est cette solution iconographique que l'on observe pour le second groupe chronologique de faisceaux. Si les liens attachant les *uirgae* entre elles sont parfois représentés,⁵ il est par contre impossible de comptabiliser le nombre exact de baguettes. Suivant la qualité d'exécution, le rendu du profil côtelé des faisceaux s'avère plus ou moins précis. Ils ont tous une hauteur correspondant approximativement à celle des faisceaux romains, ce qui les distingue nettement du court faisceau-bipenne de Vetulonia.

4) Les licteurs clusiniens interviennent systématiquement dans des contextes sportifs. Ils sont la plupart du temps seuls, ce qui a amené Thomas Schäfer à rejeter toute dimension institutionnelle. La découverte d'un relief inédit appartenant à la collection du docteur Cahn a ruiné cet argument, dans la mesure où ce sont trois licteurs qui apparaissent sur ces reliefs.⁶ Il n'en demeure pas moins intéressant de constater que, dès sa première apparition dans l'imagerie étrusque, le faisceau se trouve entre les mains d'un appaiteur et non d'un *princeps*. En ce qui concerne les autres représentations, elles présentent pour l'essentiel des soi-disant cortèges de magistrat,⁷ en fait des processions psychopompes (70% de notre documentation et 85% des représentations du second groupe chronologique). Il est cependant intéressant de constater la présence de licteurs dans des thèmes moins politisés et particulièrement dans des scènes de banquet.

Plusieurs points importants se dégagent d'ores et déjà quant à l'image des licteurs étrusques. Le faisceau, quel que soit son aspect, ne semble pas avoir connu un grand rayonnement en tant qu'insigne sceptral. La nature impersonnelle des *fasces*, nature qu'ils conserveront à Rome, est déjà établie au v^{ème} siècle av. J.-C., à une époque où les historiens latins et grecs placent traditionnellement la naissance du faisceau sans hache issue de la *Lex de Prouocatione* de Publicola.⁸ Malgré cela, l'usage politico-institutionnel du faisceau dans l'imagerie étrusque ne devient véritablement probant qu'au milieu du iv^{ème} siècle av. J.-C. Cependant la majorité des représentations de faisceaux apparaissent durant les trois derniers siècles av. J.-C., c'est-à-dire à l'heure de l'occupation romaine (probablement 82% de l'ensemble de nos sources). En fait seule la 'tomba degli Scudi' présente le défunt précédé de deux licteurs, en un temps où Tarquinia est encore indépendante, mais il n'y en a que deux et de surcroît sans hache.⁹ Nous sommes donc loin de la *pompa consularis* des hauts magistrats romains. Ce décalage entre sources iconographiques étrusques et sources littéraires gréco-romaines a amené Thomas Schäfer à la plus grande circonspection quant à la soi-disant origine étrusque d'un appareil politico-institutionnel romain, dont on ne sait pas vraiment quand il s'est mis en place.¹⁰ Nous ne saurions perdre de vue que cette imagerie étrusque est fondamentalement funéraire, ce qui signifie que nous avons sous les yeux non pas des images

3. SCHÄFER, *cit.* (note 2), p. 203.

4. La bidimensionnalité des reliefs clusiniens empêche la reproduction exacte du nombre de *uirgae*.

5. On discerne parfois les courtoies retenant les *uirgae* comme c'est le cas pour le sarcophage perdu d'un magistrat de Vulci, pour lequel nous possédons un dessin de F. De Sanctis, effectué en 1885 (voir R. LAMBRECHTS, *Essai sur les magistratures des républiques étrusques*, Bruxelles 1959, n° 3, pp. 128-129).

6. Voir J.-P. THUILLIER, *Un relief archaïque inédit de Chiusi*, dans *RA* 1997, pp. 243-260.

7. Il convient de critiquer cette expression utilisée de manière courante, par Roger Lambrechts entre autres pour désigner ce type de représentation. Nous trouvons également cette appellation fondamentalement inexacte dans le corpus des urnes volterranes publié par Mauro Cristofani (voir CRISTOFANI 1977). Ajoutons à cela qu'aucune de ces urnes ne comporte d'inscriptions mentionnant une magistrature. Ces cortèges sont d'abord d'essence funéraire et doivent donc être désigné comme processions psychopompes.

8. Cette loi datée de 509 av. J.-C. interdisait l'utilisation de faisceaux avec hache à l'intérieur du *pomerium* de l'*Urbs* (voir DION HAL., *ant.* v 19, 3-4; CIC., *rep.* II 55; PLUT., *Publ.* 10, 2-3 et 7 et LIV. II 7, 7-8 qui ne parle que d'un abaissement des faisceaux devant le peuple, un geste qui est également effectué lors des funérailles).

9. C'est le nombre de licteurs et le type de faisceau admis pour le *duumvir* d'un municpe romain (voir SCHÄFER, *cit.* [note 2], pp. 197-200). L'auteur critique le témoignage de Cicéron à propos des *bacilla* des magistrats municipaux (voir CIC., *leg. agr.* II 93). Il démontre que ce terme ne désigne pas une simple *uirga*, mais en réalité des faisceaux, ce que confirment les sources iconographiques étrusco-romaines. Ce terme témoigne d'une dévalorisation des *fasces* sans hache à cette époque. Ce constat semble indiquer clairement que le faisceau sans hache, largement attesté en Étrurie, est probablement antérieur à l'*Imperii insigne* romain. Dans ce cas, nous pourrions considérer que le faisceau avec hache est peut-être une invention romaine qui ne doit rien aux Étrusques.

10. Voir SCHÄFER, *cit.* (note 2), p. 206. Si Roger Lambrechts admet cette origine, il se montre en revanche prudent sur la nature des sources iconographiques de son corpus: «C'est plutôt l'image d'un pouvoir civil et administratif que nous croirions devoir retenir de nos représentations d'époque étrusco-romaine» (voir LAMBRECHTS, *cit.* [note 5], n° 3, p. 196).

illustrant l'activité des magistrats sur le *forum*, mais une interprétation politico-institutionnelle de l'ultime voyage des *principes* étrusques.¹¹

L'APOTHÉOSE INSTITUTIONNELLE D'UN *ZILATH* TARQUINIEN : LA *POMPA MAGISTRATUS* DE LARΘ VELXA

C'est à Tarquinia, dans la seconde moitié du IV^{ème} siècle av. J.-C., qu'apparaît la première représentation d'une *pompa magistratus* dans l'imagerie funéraire étrusque. Peinte sur la paroi antérieure de la 'tomba degli Scudi', elle montre le défunt précédé de deux licteurs et suivi d'un petit personnage portant un *δίφρος ὀκλαδίας*.¹² Ils semblent venir de la porte de l'antichambre que flanquent quatre musiciens, deux *liticines* et deux *cornicines*. Le fondateur de la tombe, Larθ Velxa, se dirige vers la paroi du fond, où nous le retrouvons avec son épouse en train de banqueter sous une inscription rappelant ses fonctions politiques passées. Le programme iconographique distingue clairement la *pompa magistratus*, exclusivement masculine, du banquet dans l'au-delà en compagnie de sa femme et des autres membres de la *gens*, hommes et femmes. Il s'agit là d'une rupture fondamentale avec les hypogées peintes étrusques antérieures ou contemporaines ce qui nous permet d'envisager cette *pompa* comme étant peut-être le premier cortège funéraire ayant un caractère politique avéré. C'est ainsi que les *cornicines* et *liticines* qui n'appartiennent pas à la *pompa funebris* romaine comme l'attestent les Anciens, se trouvent exclus de la *pompa magistratus* de la 'tomba degli Scudi'. L'absence de char, autre élément étranger à l'appareil ordinaire des magistrats romains, renforce le caractère politico-institutionnel de la scène.¹³ Signalons enfin l'apparente inutilité sur le plan strictement funéraire du pliant, le défunt étant représenté sur la paroi du fond à demi-allongé sur une *κλίνη*. Il se peut malgré tout que le pliant illustre l'apothéose de Larθ Velxa, trônant dans l'au-delà sur une *sella curulis*, qui rappelle ses prérogatives politiques passées. Nous pourrions trouver confirmation de cela dans le fait que son père, Velθur Velxa, est représenté assis sur un simple *δίφρος* et ne semble, en effet, n'avoir exercé aucune magistrature.¹⁴

Nous émettons cependant quelques réserves sur cette analyse politique du *δίφρος ὀκλαδίας*. Tout d'abord nous remarquons à nouveau la situation d'infériorité sociale du porteur de pliant, dont la petite taille nous renvoie au serviteur de la 'tomba degli Auguri'. Cette infériorité, que nous voyons disparaître iconographiquement à partir du siècle suivant, nous amène à envisager le statut administratif de ces serviteurs-appariteurs accompagnant les magistrats étrusques. Ils ne semblent pas avoir bénéficié de la même reconnaissance que les licteurs, les scribes ou les hérauts. Cette situation est confirmée par l'absence de terminologie pour les désigner à Rome.¹⁵ Ajoutons à cela que les représentations romaines de porteurs de *sella curulis* sont inexistantes.¹⁶ Le personnage chargé de placer le siège curule sur le *tribunal*

11. Voir *supra* note 7.

12. Dans le descriptif qu'il donne de cette tombe, Stephan Steingraber met un point d'interrogation quant à l'identification de ce petit personnage comme étant un porteur de pliant: «...resti della figura di un servo con sella curule (?) ...» (voir S. STEINGRÄBER [sous la direction de], *Catalogo ragionato della pittura etrusca*, Milan 1984, p. 346). Le très mauvais état de conservation de la paroi antérieure ne nous a pas permis de confirmer ou d'infirmer la présence de cet appariteur-serviteur, bien que sa petite taille et sa position sembleraient le confirmer. Cette source est pourtant très importante, dans la mesure où elle présente la plus ancienne image de licteurs permettant d'envisager une lecture politique du cortège funéraire de Larθ Velxa. Malheureusement, nous ne pouvons être totalement assuré de la présence dans ce cortège d'un porteur de *δίφρος ὀκλαδίας*.

13. Les inscriptions mentionnant le magistrat en fonction lors de la fondation de la tombe, le *zilaθ* Vel Hulcnie, ainsi que la magistrature de Larθ Velxa lui-même ne se trouvent pas au-dessus du cortège, mais au-dessus du banquet sur la paroi la plus éminente du programme décoratif de la tombe. La réussite politique du défunt est donc rattachée clairement à son héroïsation dans l'au-delà, aux côtés de son père, Velθur Velxa, et non à la procession proprement dite, bien modeste au demeurant, puisque ne comprenant véritablement que trois appariteurs ou serviteurs. Les musiciens sont représentés hors du cortège. Il n'en demeure pas moins que pour la première fois cette procession révèle une véritable institutionnalisation de l'imagerie funéraire, sans que l'on puisse vraiment dire quel est le statut du porteur de pliant, dont la petite taille semble nous renvoyer à ceux de la 'tomba degli Auguri' et au sarcophage de la 'tomba dei Sarcofagi'. Sur le programme iconographique de la 'tomba degli Scudi', voir la description dans STEINGRÄBER, *cit.* (note 12), n° 109, pp. 346-347 et l'analyse, dans F.-H. MASSA-PAIRAULT, *Iconologia e politica nell'Italia antica: Roma, Lazio, Etruria dal VII al I secolo a.C.*, Milano 1992, pp. 108-112, fig. 93 à 97.

14. Nous avons émis l'hypothèse dans notre thèse que la présence d'un pliant est fondamentalement liée à l'héroïsation du défunt, appelé à 'trôner' dans l'au-delà. Si le petit serviteur du cortège psychopompe porte bien un pliant, il nous semble possible d'admettre une interprétation institutionnelle de cette scène, dans laquelle il apparaît que cet appariteur-serviteur ne bénéficie pas de la même considération que les licteurs.

15. Sur les appariteurs romains, voir DAR.-SAGL. I, 1, pp. 327-328. À la fin de la République, les *servi publici* sont organisés en cinq corps: les scribes, les *accensi*, les licteurs, les *uiatores* et les *praecones*. On ne connaît personne de préposé au port de la *sella curulis*, ce qui semble confirmer nos sources étrusques. Cette tâche peut donc être effectuée par un simple serviteur, ce que semble encore montrer la 'tomba degli Scudi'. Il n'en demeure pas moins que la petite taille de celui-là semble indiquer qu'il s'agit d'un jeune garçon, donc d'un individu qui renvoie plus à la sphère domestique privée qu'au monde des appariteurs publics. Le fait qu'après 300 av. J.-C., le porteur de pliant soit représenté avec une taille d'adulte pourrait signifier qu'il s'agit bien alors d'un porteur de *sella curulis* donc d'un siège symbolisant une fonction institutionnelle civique.

16. Voir les représentations étudiées par Thomas Schäfer, dans SCHÄFER, *cit.* (note 2).

n'est probablement qu'un modeste serviteur appartenant à la domesticité du magistrat. Cette situation semble être celle des *principes* étrusques, qu'ils soient ou non magistrats. Ce sont donc les licteurs qui constituent l'élément le plus déterminant pour rendre compte du caractère politique des processions funéraires.¹⁷ Une seconde réserve doit être émise quant à la diffusion de ce thème en Étrurie, dans la mesure où nos sources restent cantonnées à l'Étrurie méridionale pour la seconde moitié du iv^{ème} siècle av. J.-C. La 'tomba dei Rilievi' de Caere et la tombe Giglioli de Tarquinia offrent également une représentation de *δίφρος ὀκλαδίας*, mais avec moins de certitude quant au contenu politico-institutionnel de cet insigne. Nous signalerons plus particulièrement la présence d'images funéraires communes, comme le *lituus* et la *cornu* que l'on voit à l'entrée ou le long de l'axe menant à la sépulture du défunt. Une disposition que nous avons rencontré dans la 'tomba degli Scudi'.¹⁸ Les points communs s'arrêtent là, les *gentes* Pinie et Matuna ayant développé des programmes iconographiques spécifiques.¹⁹ Dans la 'tomba dei Rilievi', le pliant se trouve accroché sur la paroi latérale droite du pilastre gauche, à côté d'un *lituus*. Cet emplacement est clairement associé à l'axe de la chambre funéraire conduisant à la sépulture du défunt. Nous pouvons considérer que ce siège est destiné au fondateur de la tombe sans que pour autant nous puissions conclure sur sa nature politico-institutionnelle. Si ce n'est son emplacement vers l'intérieur de la tombe, il se trouve entouré par de nombreux objets aux usages extrêmement divers.²⁰ La tombe Giglioli présente une situation différente qui pourrait d'une certaine manière compléter ce que ne nous montre pas la 'tomba degli Scudi'. Cette sépulture est occupée par plusieurs magistrats, parmi lesquels figure un *zilath*.²¹ Outre le décor très militaire, un *δίφρος ὀκλαδίας* se trouve peint sur la paroi du fond, légèrement excentré vers la gauche. Cette asymétrie s'explique par la surélévation, contre la paroi du fond, du sarcophage rupestre du *caput gentis*. La disposition du pliant au-dessus de la banquette semble symboliser la présence du défunt 'trônant' dans l'au-delà, assis sur un *δίφρος ὀκλαδίας* et n'est pas sans rappeler celle des *tribunalia* des magistrats romains, telle que les décrivent les auteurs antiques. Nous pourrions donc avoir là la plus ancienne représentation de ce type.²² Nous pouvons déduire de cette imagerie funéraire quatre évolutions majeures qui s'inscrivent durant la seconde moitié du iv^{ème} siècle av. J.-C.:

17. Dans le cas de la 'tomba degli Scudi', le fait que nous sachions qu'il s'agit d'une sépulture fondée par un *zilath* nous oriente vers une lecture politique des licteurs voire du porteur de pliant.

18. Le iv^{ème} siècle av. J.-C. voit le développement de ces deux instruments en milieu funéraire étrusque à Felsina, Volsinies, Vulci, Tarquinia et Caere.

19. La tombe Giglioli a surtout développé un programme militaire et monétaire alors que la dimension militaire de la 'tomba dei Rilievi' apparaît moins exclusive et moins éminente.

20. Sur la même face se trouvent accrochés une bourse, un *lituus*, un *kylix*, un *alabastron* et un poignard. Cet ensemble d'objets est assez hétéroclite, si l'on excepte le *lituus* souvent associé aux cortèges funéraires. L'identification du *δίφρος ὀκλαδίας* a suscité une certaine polémique entre ceux qui veulent y voir un berceau (A. Stenico) ou une *tabula lusoria* (M. Torelli). On trouvera une présentation claire de ces débats avec références bibliographiques ad hoc, dans BLANCK, PROIETTI, *cit.* (note 1), pp. 34-38. Selon nous, l'interprétation la plus sûre reste celle du pliant.

21. Cette tombe contenait les dépouilles d'un *zilath*, deux *purθ*, ainsi que d'un quatrième magistrat qui exerça les fonctions de *cepen* et de *maru*.

22. L'identification de ce pliant pose également problème. Stephan Steingraber parle d'une *tabula* (voir STEINGRÄBER, *cit.* [note 12], n° 69, p. 314. Dans son ouvrage sur le mobilier étrusque, il envisage de fait l'existence de tables pliantes dont il compare l'aspect général à celui des pliants (sur le type 'Tischtyp' 4, voir S. STEINGRÄBER, *Etruskische Möbel*, Roma 1979, pp. 50, 120 et n° 3, p. 193. Le seul modèle recensé pour cette catégorie est une 'table' en bois et bronze retrouvée dans la tombe 27 de la nécropole de la Certosa à Felsina et datée de 500 av. J.-C. Cet unicum très largement restauré nous semble suspect. Nous nous demandons s'il ne s'agirait pas plus simplement d'un *δίφρος ὀκλαδίας* contemporain de celui de la 'tomba dello Sgabello'. Stephan Steingraber ne mentionne même pas le pliant de la tombe Giglioli dans son étude sur les meubles étrusques. M. Moretti n'est guère plus bavard (voir M. MORETTI, *Nuovi monumenti della pittura etrusca*, Milano 1966, pp. 306-317). L'identification avec une *tabula lusoria* semble très improbable, surtout si nous comparons la représentation de la tombe tarquinienne avec la véritable *tabula lusoria* sculptée sur la face antérieure du pilastre droit de la 'tomba dei Rilievi' ou celle gravée sur un miroir étrusque conservé à Milan au Museo Teatrale della Scala (voir BLANCK, PROIETTI, *cit.* (note 1), p. 27, fig. 13, 16 et 17). Nous retiendrons donc qu'il s'agit très probablement d'un pliant recouvert d'un tissu rouge et noir. Cet hypogée a surtout été sollicité pour les épisèmes monétaires qui ont été identifiés au travers de trois des *clipei* peints, fictivement suspendus aux parois. La disposition de ce pliant sur une estrade rupestre à proximité du sarcophage du *zilath* Vel Pinies n'est pas sans rappeler les aménagements des tombes à trônes rupestres de la région de Caere, deux à trois siècles auparavant, à cette différence près que le *solium* se voit remplacé, comme il se doit pour cette époque, par un *δίφρος ὀκλαδίας*. Cette mise en scène nous renvoie donc aux fonctions héroïzantes du trône et du pliant dans l'imagerie funéraire étrusco-latine. Faut-il y voir également une image politique? Cela est moins assuré, dans la mesure où cette tombe ne comporte aucun autre insigne politique. En revanche deux sarcophages au moins possèdent une procession psychopompe avec bige, peinte sur la cuve (voir MORETTI, *cit.*, p. 311). Il s'agit de sarcophages se trouvant le long du mur latéral droit, celui du milieu et celui de droite. Il n'est donc pas impossible que ce siège vide ait eu une dimension institutionnelle. Le choix assez original de représenter un pliant vide trouve sa cohérence dans l'aniconisme ambiant des peintures murales de la tombe Giglioli, un goût qui semble avoir été partagé par la *gens* Matuna à Caere. Nous pouvons nous demander, si le décor particulièrement original de ces sépultures ne constitue pas une forme de 'revival' des aménagements funéraires rupestres de l'époque archaïque.

1. L'introduction, dans l'imagerie funéraire des *principes*, d'images politiques appartenant à la *pompa magistratus* correspond à la période durant laquelle se multiplient les inscriptions mentionnant des magistrats.²³ Il est significatif que les premières manifestations apparaissent dans les tombes d'anciens magistrats tarquiniens.²⁴

2. Tarquinia a joué, dans cette évolution, un rôle important, qui ne se démentira pas durant les deux siècles suivants.²⁵

3. On observe la prééminence des licteurs sur les porteurs de *δίφρος ὀκλαδίας*, sachant qu'il n'existe en Étrurie aucune image connue de faisceaux représentés seuls ce qui n'est pas le cas pour les *sellae curules*.²⁶

4. Le *δίφρος ὀκλαδίας*, insigne de dignité par excellence des aristocraties étrusques depuis le VI^{ème} siècle av. J.-C., montre son ambivalence. Ce type de siège est encore attesté après 300 av. J.-C. dans une imagerie dont le caractère non politique ne fait aucun doute. Nous mentionnerons à titre d'exemple une phiale en bronze du III^{ème} siècle av. J.-C. représentant un homme imberbe assis sur un pliant, qui assiste à une course de biges. Cette image nous ramène aux dignitaires archaïques assistant aux jeux funéraires.²⁷ Il en va probablement de même pour le décor de la face frontale du sarcophage féminin de l'hypogée des Flave à Volterra. Ce relief du II^{ème} siècle av. J.-C. présente une classique scène d'adieu. La défunte tient un de ses enfants par la main, tandis que le second vient saluer son père, que l'on imagine dans sa demeure, assis sur un *δίφρος ὀκλαδίας*.²⁸

Ainsi nous pensons que la 'tomba degli Scudi' offre le programme le plus politique du milieu du IV^{ème} siècle av. J.-C., pour ne pas dire le premier programme politico-institutionnel d'un cortège. Les deux licteurs assurent les fonctions dévolues aux démons psychopompes. Les musiciens, deux joueurs de

23. Cette remarque a déjà été formulée par Roger Lambrechts (voir LAMBRECHTS, cit. [note 5], n° 3, p. 16). L'auteur considère que la contemporanéité des inscriptions de magistratures étrusques et des cortèges psychopompes comprenant des insignes du pouvoir valide la nature politique de ceux-ci au détriment de toute imagerie antérieure.

C'est la raison pour laquelle le corpus des sources iconographiques de Roger Lambrechts se limite à une imagerie s'inscrivant entre la seconde moitié du IV^{ème} siècle av. J.-C. et le I^{er} siècle av. J.-C. Si nous suivons l'auteur dans ses réticences quant au caractère politico-institutionnel accordé un peu trop rapidement à certains documents, nous estimons cependant qu'il est nécessaire de dépasser ce cadre chronologique étroit et injustifié, dans la mesure où la plus ancienne magistrature étrusque connue à ce jour remonte au début du VI^{ème} siècle av. J.-C. Ajoutons enfin qu'il n'est pas assuré que les 'cortèges de magistrats' soient l'apanage funéraire des seuls dirigeants des cités.

24. Sur 31 inscriptions de magistrats dont la datation se situe entre le milieu du IV^{ème} et le milieu du III^{ème} siècle av. J.-C., les trois quarts proviennent de Tarquinia ou de l'*Ager tarquiniensis*.

25. Sur l'ensemble des images étrusques présentant des pliants à partir de la fin du V^{ème} siècle av. J.-C., 44% proviennent de Tarquinia et de son *ager*. Pour les faisceaux le pourcentage est de 24% mais si l'on écarte Volterra on atteint 56%.

26. Si nous prenons l'exemple des *pompae funebres* avec quadriges représentées sur des urnes volterrane datées entre 140 et la fin du I^{er} siècle av. J.-C., sur 20 occurrences, 90% comportent des licteurs contre seulement 20% des *sellae curules*. Seules la tombe Giglioli, la 'tomba dei Rilievi', ainsi que deux urnes volterrannes tardives présentent des pliants sans licteurs.

27. Nous ne connaissons rien du contexte archéologique de cette phiale. Elle présente un jeune homme trônant, tandis qu'autour de lui se déroule une course de biges. Cette imagerie nous renvoie, sous une forme différente, aux représentations de jeux funéraires des cippes clusiniens. Il n'est cependant pas utile de remonter si loin. L'importance des biges dans les processions funéraires de l'Étrurie méridionale peut suffire à expliquer cette image hiératique d'un jeune homme renvoyant peut-être au défunt héroïsé (cette phiale à *omphalos* de provenance inconnue se trouve conservée au Royal Scottish Museum d'Édimbourg).

28. L'époux de la défunte est supposé se tenir dans sa *domus* que l'on situera dans la partie droite du sarcophage. Représenté assis sur un pliant, il reçoit les adieux de son épouse et de ses enfants, comme un aristocrate romain reçoit ses clients dans l'*atrium* de sa demeure. La partie gauche du sarcophage est consacrée aux adieux avec une scène de *dextrarum iunctio* entre l'épouse et un personnage difficile à identifier. Une autre femme au manteau de laquelle un très jeune enfant s'accroche se tient entre les deux scènes. Un sarcophage tarquinien daté du II^{ème} siècle av. J.-C. semble présenter également le défunt assis dans sa *domus* sur un pliant, comme le notable volterran précédent. Il se tient derrière une table autour de laquelle se tiennent trois autres personnages masculins. Celui de gauche est assis sur un simple *δίφρος*. Il s'agit d'un scribe. Les deux autres semblent se tenir debout. Le personnage de droite est représenté torse-nu. Quatre autres personnages se tiennent debout à gauche de la scène. Cet unicum a été interprété par Thomas Schäfer comme représentant une scène judiciaire (voir SCHÄFER, cit. [note 2], p. 39). Pour notre part nous préférons y voir une scène d'adieu, comme semble l'indiquer la procession venant de la droite. Le personnage de tête pose la main sur l'épaule du personnage torse-nu qui semble le suivre. Nous nous demandons si cette nudité ne serait pas la marque de l'héroïsation plutôt que celle de l'infamie, comme le pense Thomas Schäfer dans sa lecture judiciaire de la scène. Nous proposons d'y voir un dédoublement du défunt comme cela est le cas pour le sarcophage tarquinien contemporain de Laris Pulenas. Nous aurions alors une scène présentant le défunt en toge avec son scribe dans le *tablinum* ou dans l'*atrium* de sa *domus* et une scène d'adieu précédant le départ vers l'au-delà. Les maisons romaines de la fin de la République disposent parfois d'une table en marbre richement ornée, disposée dans l'*atrium*, parfois dans l'axe du *tablinum*. Cette table appelée par les auteurs anciens *cartibulum* a cependant comme fonction d'exposer la vaisselle en bronze, ce qui rendrait caduque notre interprétation. Cependant il n'est pas certain que la table représentée sur le sarcophage tarquinien soit un *cartibulum* (voir R. ÉTIENNE, *La vie quotidienne à Pompéi*, Paris 1977, p. 254; J. R. CLARKE, *The Houses of Roman Italy, 100 B.C. - A.D. 250. Ritual, Space and Decoration*, Berkeley 1991, p. 374 et A. ZACCARIA RUGGIU, *Spazio privato e spazio pubblico nella città romana*, Roma 1995, p. 364).

lituus et deux joueurs de *cornu*, sont placés de part et d'autre de la porte, une disposition très proche de celle de la tombe Golini I.²⁹ La tombe cérique contemporaine 'dei Rilievi' et l'hypogée tarquinien 'Giglioli', daté de 300 av. J.-C., présentent une mise en scène tout à fait comparable de ces deux instruments qui confirme, s'il est besoin, leur fonction dans des rites de passage, où la *cornu* apparaît encore une fois comme l'instrument de musique privilégié.³⁰ Une fois de plus, ils ne sont pas incorporés au cortège, à la différence du porteur de pliant et des licteurs. Le doublement des musiciens nous rapproche par contre de la mise en scène de la tombe Golini II. Nous nous demandons par conséquent si là aussi ce doublement ne doit pas être mis en relation avec celui des licteurs. Cette question est d'une grande importance puisqu'elle confirmerait l'existence à Tarquinia, dans le troisième quart du iv^{ème} siècle av. J.-C., de règles précises quant à l'utilisation des appariteurs.³¹ Il convient cependant de ne pas exagérer l'importance de cette politisation de l'imagerie funéraire étrusque dans la mesure où l'essentiel du programme iconographique repose sur une thématique gentilice fortement appuyée qui comprend entre autres des scènes de banquet.

DE L'ORIGINE ROMAINE ET RÉPUBLICAINE DES INSIGNES ÉTRUSQUES

Derrière ce titre provocateur se profile un constat bien différent de ce que la tradition antique laisse entendre quant à l'origine étrusque des faisceaux et autres *Imperii insignia*. Notre enquête autour des deux emblèmes les plus éminents nous amène à penser que ce n'est qu'à une date tardive que faisceaux et *sella curulis* deviennent probablement des insignes civiques à part entière. Ce moment peut être établi au milieu du iv^{ème} siècle av. J.-C. à Tarquinia. Le cortège funéraire de la 'tomba degli Scudi' constitue à ce jour notre plus ancienne représentation de *pompa magistratus* non équivoque. Ce témoignage reste cependant isolé pour le iv^{ème} siècle av. J.-C. En outre, les licteurs de *Larð Velya* ne sont que deux et ils ne portent que des faisceaux sans hache. Le véritable développement d'une imagerie politisée ne débute qu'au siècle suivant pour atteindre son acmé après la Guerre sociale. Paradoxalement, les images institutionnelles étrusques du pouvoir les moins équivoques apparaissent au moment où l'Étrurie achève sa romanisation. Roger Lambrechts, qui a étudié ces sources, a donné comme titre à son travail *Essai sur les magistratures des républiques étrusques*. Si les magistratures sont indéniablement étrusques, les éléments politico-institutionnels des images de voyages psychopompes le sont-ils vraiment? Nous nous demandons si la ligne de partage entre tradition étrusque et acculturation romaine ne s'inscrit pas dans ce syncrétisme eschatologique et politique que nous relevons au sein des soit-disant cortèges de magistrat dont le développement coïncide avec la conquête romaine. L'un des cortèges à pied représenté sur deux urnes volterrannes tardives semble marquer le moment où les images institutionnelles romaines finissent par se substituer à l'iconographie eschatologique étrusque.³² Nous rejoignons par conséquent l'avis émis par Thomas Schäfer à propos de l'incapacité dans laquelle nous sommes de saisir cette soi-disant origine étrusque des insignes du pouvoir. Pourtant nous voudrions nous défendre une fois de plus de ce qui peut apparaître comme une attitude hypercritique vis-à-vis des sources antiques. Prenons l'exemple le plus évident, celui du faisceau de licteur.

1. Nous avons vu que le principe du faisceau apparaît peut-être dès le vii^{ème} siècle av. J.-C. à Vetulonia. Cet insigne associé à une bipenne semble avoir connu un rayonnement limité, du moins dans sa forme sceptrale.³³

2. Un siècle et demi plus tard, le faisceau de *uirgae* fait sa véritable apparition comme insigne d'appa-

29. La disposition des musiciens est mieux ordonnée que dans la tombe Golini I. Faut-il y voir un indice d'une institutionnalisation de l'image funéraire? Le chiffre deux peut être plus simplement lié à une volonté de symétrie. Il n'est pas impossible que le nombre de musiciens se soit aligné sur celui des licteurs, au nombre de deux dans la plupart des représentations où ils apparaissent (72% de cas entre 450 et la fin du i^{er} siècle av. J.-C.).

30. Nous admettons que cette prééminence est assez peu visible, dans la mesure où les quatre musiciens jouent. Le *cornicen* se tient cependant juste derrière le défunt, alors que le *liticen* se trouve à nouveau placé près de la porte. On retrouve cette disposition à l'identique dans la tombe Giglioli, mais pas dans la 'tomba dei Rilievi'. Nous constatons malgré tout que les *cornua*, accrochées de part et d'autre de la porte, sont mieux placées que les *litui*, accrochés à la face intérieure des piliers.

31. Dans la tombe Bruschi, nous trouvons deux *liticines* et deux *cornicines*, mais cette fois avec trois licteurs. Nous connaissons des cortèges pouvant avoir quatre licteurs. Ces chiffres sont, selon nous, fantaisistes (4 documents présentent quatre licteurs et également 4, trois licteurs. Il faut faire la part de choses entre les images civiques et les images funéraires, dont on peut dire qu'elles ne répondent pas aux mêmes règles. Il peut donc s'agir d'une exagération ostentatoire de la part de quelques notables provinciaux. On trouvera de multiples exemples de ces comportements dans l'art funéraire romain. Nous prendrons celui du *duumvir* d'Ostie, C. Cartilius Poplicola, dont la sépulture porte en façade 16 faisceaux sans hache. Ce nombre aberrant illustre en fait ses huit mandats de magistrat (voir SCHÄFER, cit. [note 2], pp. 385-386, pl. 93, 1).

32. Il s'agit de deux urnes conservées à Volterra au Museo Archeologico Guarnacci (n^o 153 et 154). Les *quattuorviri* représentés à gauche indique que ces urnes ont été réalisées après la Guerre Sociale, témoignant ainsi de la municipalisation de l'Italie.

33. S'il est probable que l'unicum de Vetulonia soit à ranger dans la catégorie des forgeries, la récente découverte de haches disposées en faisceaux à Casale Marittimo près de Pise, montre que le principe de l'association d'insignes dans un but qui ne

riteur. Sa présence tardive à Chiusi ne signifie pas qu'il n'ait pas existé avant. Nous pouvons émettre deux hypothèses: ou bien, étant en bois, il a disparu corps et biens des sépultures, mais dans ce cas nous l'aurions rencontré dans les sources iconographiques, ou alors cet insigne arbitral n'a pas bénéficié d'un statut suffisamment élevé pour que les *principes* l'intègrent à leurs images de dignité. Cette seconde solution nous satisfait assez, surtout si l'on veut bien se rappeler que la hache comme les *uirgae* qui constituent le faisceau ont une origine assez triviale, celle de frapper les condamnés. Cette fonction primitive, judiciaire ou militaire, est peut-être à l'origine d'une ascension de cet insigne, une ascension que l'on rattachera au renforcement des institutions civiques au détriment des dynamiques gentiles. Dans la Chiusi du ^v^{ème} siècle av. J.-C., le faisceau a pris une importance suffisante pour apparaître sur les reliefs ornant les cippes des aristocrates. Il convient cependant de rester extrêmement prudent quant au véritable statut de cet emblème, dont rien ne nous assure qu'il est, dès cette époque, l'indicateur d'une magistrature. Son usage n'apparaît en effet que dans le cadre de jeux funéraires à caractère privé. Son implication auprès des sportifs semble lui conférer des fonctions arbitrales, à côté de ses autres fonctions de représentation. Nous donnons par conséquent raison à Jean-Paul Thuillier en ce qui concerne la nature à la fois aristocratique et sportive de cet appareteur, un statut que l'on comparera à celui des arbitres détenant un *pedum*. Nous ajouterons que ce licteur privé n'est attesté qu'à Chiusi. Si les faisceaux de cette cité ne sont que les lointains héritiers du faisceau-bipenne de Vetulonia ou plus sûrement des faisceaux de haches de Casale Marittimo, nous observons cependant que ces trois cités sont situées en Étrurie toscane septentrionale ce qui permet de penser qu'à ces époques les *fascēs* étaient peut-être un type d'insigne régional.

3. Quand il réapparaît un siècle et demi plus tard à Tarquinia dans la 'tomba degli Scudi', le faisceau a de toute évidence accédé au rang d'insigne public. On remarquera que les licteurs ne portent pas de hache à leur faisceau et qu'ils ne sont que deux. Il est possible d'y voir une raison contextuelle, celle d'une cérémonie funéraire et non politique. Le nombre de faisceaux réduit à deux peut avoir répondu aux mêmes nécessités. La tradition a peut-être raison lorsqu'elle évoque l'origine des douze faisceaux romains. Le faisceau avec hache semble avoir eu une origine politico-militaire, ce que P. de Francisci a bien établi dans son analyse sur la nature des *Imperii insignia*. Adriano Maggiani est revenu récemment sur cette association d'insignes symbolisant l'unité de commandement entre unités politiques indépendantes.³⁴ Nous ne possédons malheureusement aucune image permettant d'étayer cette explication assez plausible sur l'origine du faisceau avec hache. Il est également possible que l'association hache-faisceau, présentée par les Anciens comme remontant au moins au ^{vi}^{ème} siècle av. J.-C., ne soit apparue qu'ultérieurement à Rome, comme pourrait peut-être le laisser penser un épisode rapporté par Tite-Live à propos du conflit romano-tarquiniens des années 358-351 av. J.-C.³⁵ Quoi qu'il en soit, nous remarquons que c'est en Étrurie méridionale, non loin de Rome, que le faisceau gagne ses lettres de noblesse. Nous ne connaissons malheureusement rien des conditions de sa diffusion tardive au sud de l'Étrurie. Nous savons seulement qu'à l'époque où cet insigne est utilisé à Chiusi, quelques 'condottieres' originaires de cette cité, tel Porsenna, ont parcouru le Latium et, pour certains d'entre eux, s'y sont installés. Nous émettons par conséquent l'hypothèse que l'usage du faisceau ait pu s'implanter dans cette région dès cette époque, ce qui d'une certaine manière réhabiliterait la tradition, malgré elle.

4. Du ⁱⁱⁱ^{ème} siècle au ⁱ^{er} siècle av. J.-C., les faisceaux sans hache de Tarquinia, Vulci et Volterra sont bien entendu de même nature que ceux de la 'tomba degli Scudi'. Mais il s'agit d'images postérieures à la conquête romaine. Si l'on excepte Tarquinia, cité dans laquelle les faisceaux existent avant la victoire de

peut-être que celui de l'ostentation, était parfaitement connu en Étrurie dès la haute époque orientalisante (voir A.-M. ESPOSITO, dans *Principi etruschi tra Mediterraneo e Europa*, Bologna 2000, pp. 238-239).

34. Voir P. DE FRANCISCI, *Intorno all'origine etrusca del concetto di 'Imperium'*, dans *StEtr* XXIV, 1955-56, pp. 19-43 et A. MAGGIANI, *Appunti sulle magistrature etrusche*, dans *StEtr* LXII, 1996, pp. 95-100.

35. Tite-Live présente l'exécution de 358 *principes* tarquiniens en 354 av. J.-C. (voir LIV. VII 19, 2-3 et également DIOD. XVI 45, 8 qui parle de 260 Tarquiniens) sur le Forum romain après que les autres prisonniers aient été égorgés sur le champ de bataille. Cet épisode est en fait le contre-point de l'immolation par ces mêmes Tarquiniens de 307 soldats romains (voir LIV. VII 15, 9-10). Nous distinguons d'une part les actes sacrificiels que l'on comparera à l'égorgeement des prisonniers troyens, un thème bien connu à Tarquinia à cette époque (voir le sarcophage 'del Sacerdote' de la 'tomba dei Partunus') et d'autre part l'exécution en bonne et due forme des aristocrates étrusques, sur le Forum, probablement au pied du Capitole comme le voulait la coutume lors des triomphes. Tite-Live précise qu'ils furent frappés par des *uirgae*, puis décapités, tâches incombant normalement aux licteurs. Cependant ceux-ci ne sont pas nommés. Les haches étaient-elles à cette époque fixées aux faisceaux et détachées lors des exécutions? Cela nous semble peu probable. La taille des haches des faisceaux ne permettait certainement pas un usage judiciaire. Il faut donc imaginer des haches et des *uirgae* distinctes de celles des insignes licitoriaux, ce qui pourrait laisser entendre que l'*Imperii insigne* romain était déjà constitué. Ce passage semble s'opposer au récit du même Tite-Live à propos de l'exécution des fils de Brutus, au cours de laquelle les licteurs interviennent directement avec haches et baguettes en un temps où celles-ci étaient peut-être autonomes (voir LIV. II 5, 8).

l'*Urbs*, il n'est pas impossible de penser que Rome soit à l'origine de la diffusion de cet insigne dans le reste de l'Étrurie et c'est dans ce sens qu'il faut comprendre le titre paradoxal donné à notre dernière partie.

L'histoire de la *sella curulis* en tant qu'insigne institutionnel est beaucoup plus difficile à cerner. Cette situation s'explique d'une part par la faible considération sociale du serviteur-appariteur mandaté pour son transport et d'autre part par la difficulté que nous avons à distinguer un pliant privé, fut-il aristocratique, d'une véritable *sella curulis*. Les premiers δίφροι ὀκλαδίοι institutionnels n'apparaissent avec certitude que sur quelques urnes volterrannes tardives. Il s'agit donc d'images romaines postérieures à la Guerre sociale. Cependant la présence éventuelle d'un porteur de *sella* derrière *Larθ Velχα* nous permet de penser que la promotion politique de ce siège a pu se faire en même temps que celle des faisceaux. Quant à la toge prétexte et autres vêtements purpurins, les trop rares sources étrusques permettant d'en identifier ne nous autorisent guère à tirer quelques conclusions que ce soit, si ce n'est que, jusqu'au iv^{ème} siècle av. J.-C., ils semblent absents de l'iconographie étrusque, alors que quelques *togae pictae* sont attestées par ailleurs. Comme l'ivoire ou l'airain, la pourpre appartient à un patrimoine méditerranéen de matériaux précieux largement utilisés par les aristocraties étrusques depuis le vii^{ème} siècle av. J.-C. Leur récupération au service de la cité exprime un légitime souci de création d'un appareil public s'élevant au-dessus des *pompae priuatae*. Pour Tarquinia, comme pour Rome, ce tournant idéologique semble se situer dans la seconde moitié du iv^{ème} siècle av. J.-C.³⁶

36. Sachant que les Romains attribuèrent aux magistrats des municipes le droit d'être précédé par deux licteurs portant un faisceau sans hache, nous pouvons nous demander si ce choix n'a pas été inspiré par une pratique qui avait depuis longtemps cour en Étrurie et plus particulièrement à Tarquinia comme semble l'attester la 'tomba degli Scudi'. Ainsi à défaut d'une origine étrusque des *Imperii Insignia* de Rome, il y a peut-être eu une origine tarquinienne des insignes municipaux.